Réponse liste « Gardons le CAP avec Lepers »

1. **Piétonniser le pont des Cieutat** pour doter Villeneuve-sur-Lot d'un pont piéton et cyclable apaisé

Nous avons déjà travaillé sur la réduction de la circulation sur ce pont, notamment grâce à des études menées par un cabinet extérieur et par les services municipaux, avec la mise en place d'une circulation alternée.

Au-delà de ces mesures, il est aujourd'hui difficile de garantir un cheminement piéton permanent, compte tenu des travaux que nous devrons réaliser sur l'ensemble des ponts dans les années à venir.

Par ailleurs, ce pont constitue un axe direct pour certaines personnes, notamment depuis la rive gauche, avec un accès rapide au cœur de la bastide.

Nous allons lancer un nouvel audit de circulation afin d'affiner l'analyse du trafic depuis la mise en place de la circulation alternée et de vérifier si les flux ont effectivement diminué. Ce travail s'inscrit dans une réflexion plus globale, incluant une remise à plat des sens de circulation en sortie de pont côté rive gauche, dans l'objectif de dissuader son usage comme axe de transit.

Dans un premier temps, nous pourrions déjà envisager des actions ponctuelles, telles que des « dimanches mobilités douces » sur ce pont, et/ou des expérimentations durant les périodes de vacances.

2. **Créer une piste cyclable vers les collèges** sur la rue Albert Goudounèche ;

Cela constitue un véritable plan d'ensemble pour ce secteur. Dans un premier temps, nous devons travailler à la création de parkings destinés aux riverains afin de pouvoir engager de tels travaux.

Il est évident que, pour la sécurité des étudiants, nous devons sécuriser cet axe.

Nous menons actuellement une recherche de friches ou de terrains à proximité afin de pouvoir commencer des phases de test. La rénovation de la rue Gambetta constitue bien entendu le point de départ de cette piste cyclable, qui permettra de relier le centre-ville aux collèges, au futur skatepark, ainsi qu'à l'un des centres économiques de la commune.

3. **Relier le centre-ville aux zones économiques** par la création d'une piste cyclable sur la route de Tournon ;

Relier le centre-ville aux axes économiques est un travail déjà en cours de réalisation. La future voie verte, aujourd'hui principalement présentée comme un axe touristique en raison de sa situation en bord de Lot, permettra également de rejoindre les prochaines zones d'activité de l'agglomération, du côté de la « Grande Pièce ».

Le franchissement de cet axe fera l'objet d'une sécurisation grâce à un désaxage de la route et à la création d'un giratoire, garantissant une meilleure sécurité pour l'ensemble des usagers : voitures, poids lourds et vélos…

En fonction de l'aboutissement des projets portés par Monsieur le Député sur l'ancienne ligne de chemin de fer, de nouvelles propositions pourront également émerger. Celles-ci sont d'ores et déjà travaillées en parallèle, notamment la mise en place d'une navette électrique et/ou la création d'une piste cyclable.

Toutefois, il est nécessaire, dans un premier temps, de connaître la position de la SNCF concernant ce tracé ainsi que celles d'entreprises privées exploitants les navettes.

4. **Revoir le plan de circulation des quartiers,** en lien avec les conseils de quartier ;

Depuis notre arrivée à la mairie, nous avons mis en place les conseils de quartier. Nous organisons régulièrement des concertations afin de recueillir leurs attentes en matière de voirie et de projets d'aménagement.

Les conseils de quartier disposent d'un budget conséquent qu'ils peuvent mobiliser pour la réalisation d'équipements en faveur des cyclistes ou des piétons. Nous les accompagnons généralement dans ces démarches en participant également au budget d'investissement. (exemple avenue Delattre de Tassigny et autour de l'institution Sainte Catherine)

Nous continuerons à travailler dans ce sens avec l'ensemble des conseils de quartier et les associations souhaitant s'inscrire dans ces groupes de travail.

5. **Développer les rues scolaires** afin de favoriser la mobilité à vélo vers les écoles.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'ensemble des travaux d'aménagement que nous menons. Tous les projets engagés aux abords des écoles intègrent la sécurisation des déplacements piétons et cyclistes sur la voirie.

Nous travaillons, et continuerons à travailler, à relier l'ensemble des voies cyclables entre elles et à les connecter aux lieux les plus fréquentés par les enfants, tels que les écoles, les parcs de jeux et le centre de loisirs.